

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de
résolution ou
annotation

Procès-verbal
du
2 avril 2013

Ordre du jour
du
2 avril 2013

Ouverture de
la séance

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 2 avril 2013 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby et Christian Marcoux, et la conseillère Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 2 avril 2013

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 4 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX*
- 6 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
 - 6.1 Présentation des comptes
 - 6.2 Congrès ADMQ 2013
 - 6.3 Programme de formation 2013 de la FQM
- 7 *TRANSPORT*
 - 7.1 Octroi contrat pour le nivelage
 - 7.2 Octroi contrat pour le nettoyage de fossés
 - 7.3 Octroi contrat pour le granulats concassé
 - 7.4 Octroi pour l'abat-poussière
 - 7.4 Rapiéçage et recouvrement bitume
 - 7.5 Entretien de la Petite Ligne
 - 7.6 Adoption du règlement 309 sur la circulation des camions et des véhicules-outils
- 8 *HYGIÈNE DU MILIEU*
 - 8.1 Appel d'offres sur invitation pour la confection des plans et devis pour les stations de pompage
- 9 *AMENAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT*
 - 9.1 Appui au projet du Camping Tropical
- 10 *LOISIRS ET CULTURE*
 - 10.1 Entretien des équipements
 - 10.2 Modification du règlement de prêt de la bibliothèque
 - 10.3 Achat d'un défibrillateur
- 11 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 12 *VARIA*
 - 12.1 Représentants pour l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins
 - 12.2 Activité bénéfice 5 à 7 au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable
 - 12.3 Demande de commandite pour la «Bénédiction des pompiers»
 - 12.4 Demande à la Fondation du cœur pour un défibrillateur
 - 12.5 Souper bénéfice ORAPÉ
 - 12.6 Projet «À notre santé»
 - 12.7 Assemblée générale annuelle Tourisme Centre-du-Québec
- 13 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE*
- 14 *LEVÉE DE LA SEANCE*

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



091-04-2013
Adoption de
l'ordre du jour

lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

092-04-2013
Inversion de
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

ADOPTÉE

093-04-2013
Présentation
des comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 11110 à 11134	160 599.07 \$
Autres paiements effectués par la directrice générale	44 168.64 \$
Grand total des paiements	204 767.71 \$

ADOPTÉE

094-04-2013
Congrès
ADMQ 2013

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à participer au Congrès 2013 de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec devant se tenir à Québec du 12 au 14 juin 2013. Les frais sont de 460\$ plus taxes pour l'inscription. Cette dépense sera puisée au poste Cotisation, congrès - Adm. (02 13000 494). Les frais pour l'hébergement et les repas seront puisés au poste Relations extérieures – Adm. (02 13000 493), et les frais pour le transport au poste Frais de déplacement – Adm. (02 13000 310).

ADOPTÉE

095-04-2013
Octroi contrat
de nivelage

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour nivelage : A. Grégoire et Fils, Excavation Marcel Paradis, Pavage Lagacé et Frères et Excavation Alex Martineau ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 25 mars à 15h10 :

<u>SOUSSIONNAIRE</u>	<u>TARIF HORAIRE (avant taxes)</u>
Excavation Marcel Paradis	108.00\$
Pavage Lagacé et Frères	109.53\$

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le nivelage à Excavation Marcel Paradis. À cette fin, une dépense de 17 000\$ (TVQ incluse) est autorisée et sera puisée au poste Nivelage (02 32050 521).

ADOPTÉE

Initiales du maire

Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



096-04-2013
Octroi contrat
de nettoyage
de fossés

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour les travaux de nettoyage de fossés : A. Grégoire et Fils, Excavation Marcel Paradis, Pavage Lagacé et Frères et Excavation Alex Martineau ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 25 mars à 15h10 :

SOUSSIONNAIRES	Option 1 Tarif horaire avant taxes	Option 2 Tarif horaire avant taxes
Excavation Marcel Paradis	88.00\$ (code 1306) 108.00\$ (code 1313)	228.00\$ (code 1306) 248.00\$ (code 1313)
Pavage Lagacé et Frères	89.95\$ (code 1306)	229.95\$ (code 1306)
Excavation Alex Martineau	155.00\$ (code 1320)	-

SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le nettoyage des fossés à Excavation Marcel Paradis. À cette fin, une dépense de 30 000\$ (TVQ incluse) est autorisée et sera puisée au poste Nettoyage de fossés (02 32020 521).

ADOPTÉE

097-04-2013
Octroi contrat
de granulats
concassés

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour l'achat et le transport de granulats concassés : A. Grégoire et Fils, Excavation Marcel Paradis, Pavage Lagacé et Frères et Excavation Alex Martineau ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 25 mars à 15h10 :

Matériel	Fournisseurs	Prix à la tonne (avant taxes)	Source ou description
Pierre concassée MG20B	Pavage Lagacé et Frères	18.07\$	Carrière Plessis
	Pavage Lagacé et Frères	20.72\$	Raycar
	Excavation Marcel Paradis	14.60\$	Lévisienne
Gravier MG20B	Pavage Lagacé et Frères	17.00\$	Carrière Plessis
	Pavage Lagacé et Frères	16.14\$	Mercier Ste-Agathe
	Pavage Lagacé et Frères	14.77\$	Gosford Ste-Agathe
	Excavation Marcel Paradis	14.60\$	Lévisienne ou EME Ste-Agathe

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accorde le contrat pour le gravier à Excavation Marcel Paradis. À cette fin, une dépense de 35 674\$ (TVQ incluse) est autorisée sera puisée au poste Pierre, rechargement (02 32000 621).

ADOPTÉE

098-04-2013
Octroi contrat
de chlorure de
calcium ou
chlorure de
magnésium

ATTENDU les invitations qui ont été faites aux entreprises suivantes pour la fourniture de chlorure de calcium liquide ou de chlorure de magnésium : SEBCI, Somavrac et Entreprises Bourget ;

ATTENDU les soumissions reçues et qui ont été ouverte le 25 mars à 15h10 :

SOUSSIONNAIRES	Prix par litre (avant taxes)
SEBCI	0.250\$
Somavrac	0.259\$

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Entreprises Bourget	0.252\$
---------------------	---------

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat de fourniture de chlorure de calcium ou chlorure de magnésium à SEBCI inc. À cette fin, une dépense de 18 500\$ (TVQ incluse) est autorisée et sera puisée au poste Épandage de calcium (02 32030 521).

ADOPTÉE

099-04-2013
Rapiéçage et recouvrement bitume

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à faire un appel d'offres par invitation pour le rapiéçage et le recouvrement de bitume. Les spécifications seront décrites dans le devis préparé par la directrice générale.

ADOPTÉE

100-04-2013
Entretien de la Petite Ligne

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise des travaux de nivelage sur le chemin de la Petite Ligne jusqu'à concurrence de 16 heures, ceci à même le budget autorisé.

ADOPTÉE

101-04-2013
Adoption du règlement 309 sur la circulation des camions et des véhicules-outils

ATTENDU que tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement 309 plus de deux jours juridiques avant la présente séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code Municipal ;

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le règlement 309 sur la circulation des camions et des véhicules-outils.

ADOPTÉE

102-04-2013
Appel d'offres sur invitation pour la confection des plans et devis pour les stations de pompage

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à faire un appel d'offres par invitation pour la confection des plans et devis pour les stations de pompage, pour des travaux à être effectués dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013).

ADOPTÉE

103-04-2013
Appui au projet du Camping Tropical

ATTENDU que le Camping Tropical a comme projet de créer un aquaparc sous la thématique des tropiques ;

ATTENDU que la réalisation de ce projet constituera un attrait touristique important pour notre municipalité et permettra de nous faire connaître géographiquement ;

ATTENDU que le Camping Tropical contribue déjà, par sa présence sur notre territoire, à l'activité économique de la municipalité et du territoire ;

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



ATTENDU que ce projet pourrait permettre d'amener d'autres éventuels projets touristiques dans notre municipalité;

ATTENDU que ce projet attirera de nouveaux clients au Camping, créant ainsi des revenus supplémentaires pour permettre l'agrandissement éventuel du site ;

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal appuie le projet d'aquaparc du Camping Tropical.

ADOPTÉE

104-04-2013
Entretien des équipements

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise Marco Beaudoin comme fournisseur pour faire l'entretien des équipements, tel que la surfaceuse, le coupe-bordure, le tracteur à pelouse et la débroussailleuse.

ADOPTÉE

105-04-2013
Modification du règlement de prêt de la bibliothèque

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal désire modifier le montant des amendes chargées aux usagers retardataires de la Bibliothèque Graziella-Ouellet afin qu'il soit de 0.05\$ / jour / livre et que la période de grâce demeure à 6 jours.

ADOPTÉE

106-04-2013
Achat d'un défibrillateur

ATTENDU que la municipalité désire faire l'acquisition d'un défibrillateur cardiaque pour le Centre des loisirs et la Surface Desjardins ;

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un défibrillateur cardiaque de marque LIFEPAK CR-PLUS auprès de la compagnie Défib-Expert, au coût de 1 649\$ plus taxes et accessoires.

ADOPTÉE

Période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

107-04-2013
Représentants pour l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal délègue Normand Raby et Lise Bouchard-Lambert comme représentants de la Municipalité de Lyster pour le Symposium Lyst'Art, à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière qui se tiendra le 22 avril prochain.

ADOPTÉE

108-04-2013
Activité bénéfice 5 à 7 au profit de la

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un billet au total de 35\$ pour le 5 à 7 au profit de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

109-04-2013
Contribution pour le souper du SSIRÉ

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal offre deux certificats-cadeaux d'une valeur de 40\$ chacun, dont un au Restaurant le Jaseur et un au Casse-Croûte Bérída, pour le souper offert dans le cadre de la «Bénédition des pompiers» du Service de sécurité des incendies régional de l'Érable. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

110-04-2013
Demande à la Fondation du cœur pour un défibrillateur

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité fasse une demande à la Fondation des maladies du cœur pour obtenir un appareil gratuitement qui sera installé à la Salle des Chevaliers de Colomb, qui est une salle communautaire utilisée à plusieurs fins, dont des activités organisées par le Cercle de Fermières et le FADOQ Club de Lyster, ceux-ci y ayant même leur local.

ADOPTÉE

111-04-2013
Souper bénéfice ORAPÉ

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat de deux billets au total de 120\$ pour le souper bénéfice donné par ORAPÉ. La somme de sera puisée au poste Promotion – municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

112-04-2013
Projet «À notre santé»

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal réserve une somme de 16 760\$ à même le surplus accumulé de l'année 2012 pour le financement du projet «À notre santé» de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. La somme sera versée en décembre 2013.

ADOPTÉE

113-04-2013
Adoption du procès-verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

ADOPTÉE

114-04-2013
Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 54.

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 2^e jour d'avril 2013

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière